



Site classé
Patrimoine
national



Site d'Alleuze

Cantal

Date de l'arrêté : 21 novembre 1933

Communes concernées : Alleuze

Superficie : 45,64 ha

Voici, en 1933, Alleuze vu par les yeux de l'inspecteur des sites chargé d'expliquer pourquoi ce site mérite protection : *“Dans un ravin abrupt creusé depuis des siècles, affluent de la Haute Truyère, dans le fond, sur un pic conique dénudé, où pousse une maigre bruyère, les ruines démantelées mais imposantes encore du château d'Alleuze ; comme fond de tableau, de grands bois de sapin dont la sombre verdure s'étend à l'infini accentuant la tristesse de ce paysage sauvage mais non sans grandeur, cadre choisi pour ces ruines romantiques dont la légende n'a pas eu à déformer la curieuse histoire.”*

Mais d'emblée, les propriétaires des bois alentours s'opposent au classement, d'où une longue procédure. Le site est d'abord inscrit, c'est-à-dire protégé mais plus

légèrement, puis classé deux ans plus tard. Dans le compte rendu de la section permanente des Monuments naturels et des Sites du 11 janvier 1932, on peut lire ceci : “J’insiste (...) sur l’urgence de ce classement, car actuellement est en cours de construction, un chemin qui, partant de la Barge va contourner sur la droite le mamelon supportant le château et traversera en diagonale le bois qui en forme le fond. Il est à craindre que les nombreux propriétaires de ces bois, trouvant dans cette nouvelle voie la possibilité de les exploiter, soient tentés de les couper à blanc, ce qui détruirait l’harmonie de ce paysage unique.”

D’où l’adoption d’un périmètre de protection très large, car “le but essentiel à atteindre par le classement est de protéger les bois qui l’entourent d’une sombre masse de verdure, en étendant suffisamment le périmètre de protection.”

Le site a malgré tout subi de grands bouleversements depuis 80 ans, tout en conservant les ingrédients de son “pittoresque”. Le chemin a finalement été construit, mais est devenu une route qui permet aux touristes d’accéder aux ruines du château et à la chapelle en voiture, sans emprunter le chemin du calvaire. Les versants dissymétriques offrent un beau contraste à la vue : sur l’adret, le versant ensoleillé, une lande à genêt purgatif, un paysage ouvert, tandis qu’en face, sur l’ubac, le versant de l’ombre, poussent les résineux. Une masse d’arbre spontanée est apparue sur le rocher du château, complètement dénudé en 1933, traduction dans le paysage du reflux des pratiques pastorales. Un barrage a été construit sur la Truyère en aval, enserrant l’éperon non au milieu d’un torrent, mais d’une étendue d’eau plus sage.

Comme le suggérait le Guide Bleu dans les années 50, le meilleur moyen d’apprécier le lieu est une descente depuis le village de la Barge par le calvaire et le chemin de croix, à travers les genêts, en appréciant les différents points de vue sur la chapelle, en bas, et le château. On remonte ensuite sur le piton pour admirer la retenue de barrage et l’enfilade des reliefs de la vallée.

Type d’intérêt

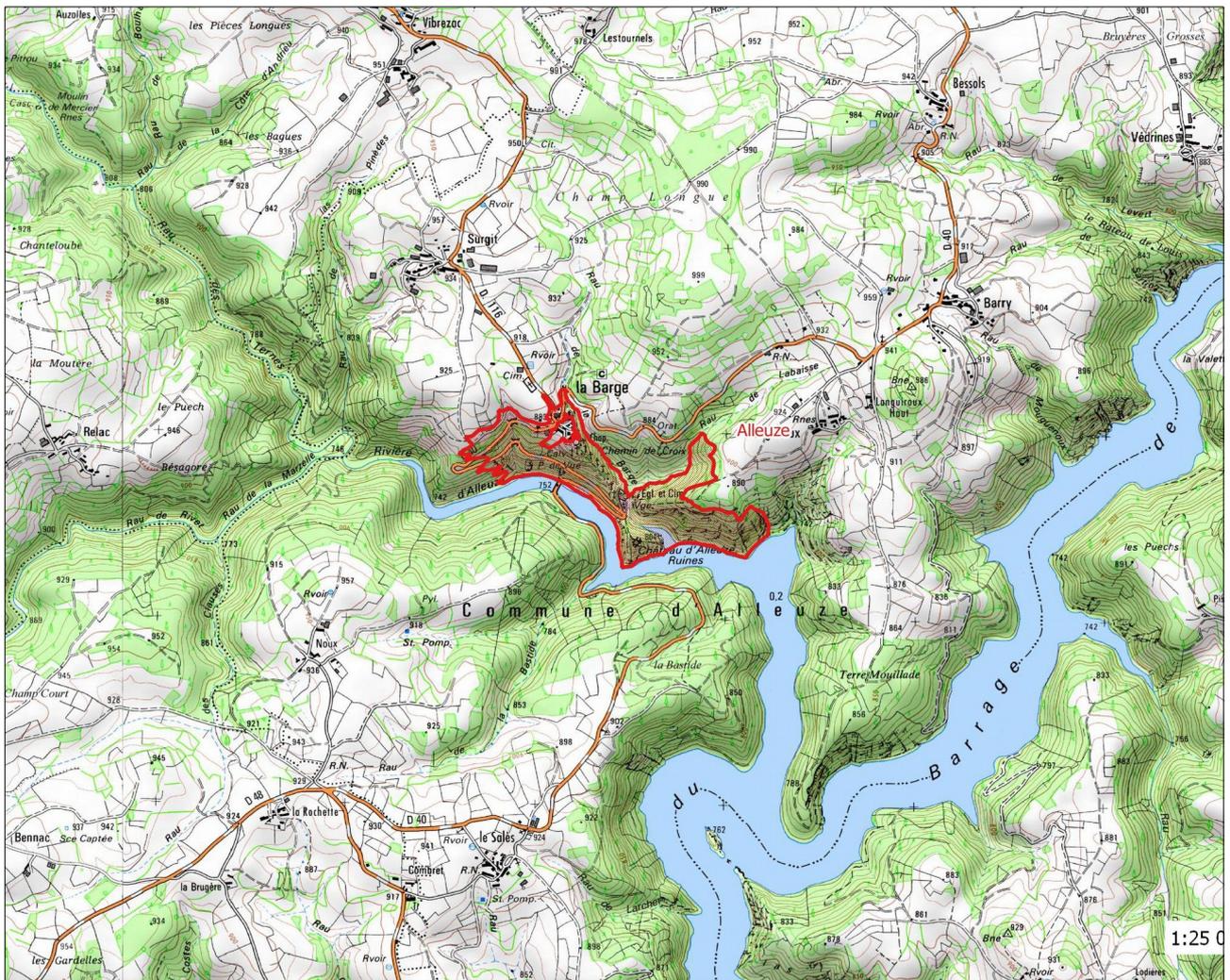
Pittoresque

Accès

Entrée libre

Tourisme

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2016

